

APPEL A PROJETS

DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
D'Auvergne-Rhône-Alpes

« FONDS HYDRAULIQUE AGRICOLE 2025 - AIDE AUX INVESTISSEMENTS PORTANT SUR
DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES AGRICOLES D'IRRIGATION DANS LE CADRE DU
PLAN D'ACTION POUR UNE GESTION RÉSILIENTE ET CONCERTÉE DE L'EAU »

**ANNEXE 6 : Evaluation de l'engagement du projet dans une transition
agroécologique**

Préambule

La DRAAF souhaite donner une priorité aux projets d'investissements qui accompagnent des transitions agroécologiques.

Ce formulaire, à renseigner par le demandeur, a vocation à :

- Identifier les transitions agroécologiques que le projet vise à accompagner ;
- Justifier en quoi le projet d'investissement permet d'accompagner ces transitions agroécologiques.

Ce formulaire vise à établir la conformité du projet d'investissement vis-à-vis de ce critère de priorisation. Il ne présume pas de la sélection du projet.

Demandeur et projet (à renseigner par le demandeur)

Nom et Prénom ou raison sociale :

Numéro SIRET :

Intitulé du projet :

1) Transitions agroécologiques

Quelles sont les transitions agroécologiques auxquelles contribue le projet d'investissement (*plusieurs choix possibles*) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Agriculture biologique | <input type="checkbox"/> HVE |
| <input type="checkbox"/> MAEC | <input type="checkbox"/> Agroforesterie |
| <input type="checkbox"/> Elevage extensif | <input type="checkbox"/> Cultures à bas niveau d'intrants |
| <input type="checkbox"/> Autre : | |

Veillez indiquer le nombre d'exploitation(s) concernée(s) :

(à renseigner par le demandeur) :

Veillez indiquer les surfaces agricoles irrigables concernées (en hectare) :
(à renseigner par le demandeur) :

2) Justification des transitions agroécologiques poursuivies

Veillez justifier en quoi le projet d'investissement permettra d'accompagner cette(ces) transition(s) agroécologique(s) (à renseigner par le demandeur) :

Conclusion : (à renseigner par la D(R)AAF)

Les informations fournies permette-t-elles de considérer que le projet remplit le critère relatif à l'accompagnement de transitions agroécologiques :

Oui Non

Le projet permet-il d'accompagner une démarche agroécologique :

Oui Non

La proportion d'exploitations ou de surfaces irrigables engagées dans une transition agroécologique est-elle :

Importante Faible Nulle